

Cormeilles

Collège Europe : L'établissement souffre lui aussi d'un manque d'AVS

LE PAYS D'AUGE | vendredi 7 septembre 2018
517 mots | -



Recherche des classes avant l'appel

Après quelques péripéties la semaine dernière liées à la nomination tardive de professeurs sur des postes partagés d'enseignants, au collège Europe, les élèves ont, néanmoins, pu effectuer leur rentrée sur deux jours dans des conditions assez favorables.

Lundi ce sont les élèves de sixièmes et de troisièmes qui ont été accueillis par leurs professeurs principaux le matin, puis selon leur emploi du temps l'après-midi. Mardi, ce sont cette fois les élèves de quatrième et de cinquième. « **Si le nombre de division est stable, nous notons un léger fléchissement des effectifs en cinquième mais à l'inverse une montée en sixième** » explique Jean-Yves Foucrier, principal de l'établissement.

Tous les professeurs sont nommés. Les services partagés sont définis. Les emplois du temps sont distribués et l'environnement numérique de travail est opérationnel. Il permet aux élèves comme à leurs parents de consulter les actualités du collège et de suivre la scolarité. tandis que des travaux importants sont programmés sur le collège par le département tout au long de cette année. « **Nous avons quelques inquiétudes par contre quant au devenir de certains personnels qui étaient en contrat précaire, mais Madame Jullien (professeur de Français) vous en dira davantage** ».

Un manque « **non compréhensible** » d'AVS se fait ressentir. « **Au Collège Europe, nous avons 9 élèves en 'situation de handicap' relevant de la MDPH (maison départementale des personnes handicapées) : seulement 2 ont leur AVS nommée** », explique Karine Julien. « **Un élève a son matériel informatique (même si nous ne voyons pas en quoi ce matériel peut l'aider face à son handicap oculaire). Un autre devrait l'avoir depuis le mois de février dernier, mais nous attendons toujours (et nous ne sommes pas sûrs non plus de**

l'efficacité d'une aide matérielle). Un autre vient de se voir notifier une aide humaine (AVS mutualisée) par la MDPH, mais nous ne savons pas quand les services de l'inspection académique (DAPAEC) s'occuperont du dossier pour éventuellement nommer une AVS-AESH. Un élève a quant à lui vu son dossier examiné par la MDPH du Calvados (puisque son école de l'an passé et son adresse personnelle sont situées dans le Calvados), mais comme le collège est dans l'Eure, le temps que le dossier soit transféré d'une MDPH à l'autre, il peut se passer plus d'un an... C'est une des particularités de Corneilles, à la frontière de deux départements. Enfin, trois ont envoyé leur dossier avant les vacances de cet été, mais les dossiers seront au mieux examinés par la MDPH en novembre. Il va sans dire que nous ne parlons pas ici des enfants en « simple » difficulté scolaire (DYS plus légères), pour qui nous devons mettre en place un PAP (plan personnalisé d'accompagnement) et qui ne dépendent pas de la MDPH. Nous pensons que certains d'entre eux auraient aussi besoin d'une aide humaine, mais nous en sommes loin...

Et de conclure : « En attendant, deux de nos collègues AVS se retrouvent au chômage, alors que nous avons besoin de leur présence précieuse ».